

Avis de constitution

SOCIETE « SKY LIMIT SURL » en abrégé « SKYL »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA  
GOLF-LOT 1303, Lot 1303, Ilot N/D

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/01/2025 , et enregistrés au CEPICI le 26/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SKY LIMIT SURL » en abrégé « SKYL »

Objet :

- La prise de participation et la gestion de toutes valeurs mobilières dans toutes sociétés, entreprises ou groupements, qu'ils soient français ou étrangers, quels qu'en soient la forme ou l'objet, par tous moyens, notamment par voie d'apport, de souscription, d'achat, d'échange ou autrement ;

- La gestion, l'administration et le contrôle de ces participations, ainsi que l'exercice de tous droits y attachés, en qualité d'actionnaire ou d'associé ;

- La fourniture de prestations de services administratifs, financiers, commerciaux, juridiques, comptables ou autres aux filiales, participations ou tiers, notamment en matière de conseil en gestion, stratégie ou organisation ;

- L'acquisition, la détention, la gestion et la cession de biens immobiliers ou mobiliers nécessaires à l'activité ou au soutien des sociétés filiales ou participations.

Et d'une façon générale, toutes opérations civiles, financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, ou susceptibles d'en favoriser le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA  
GOLF-LOT 1303, Lot 1303, Ilot N/D

Dirigeant(s) M LOHOUES ESSOH LATH STEPHANE  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-02701 du 13/03/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16176/GTCA/RC/2025 du 13/03/2025

